PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 377

Aux personnes intéressées relativement au Premier projet de règlement numéro 377 modifiant le règlement de zonage numéro 265 afin d'autoriser les usages publics et institutionnels de type ii dans la zone ccm2 et les usages de commerce de vente et service de type i dans la zone ia2. Le présent règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 265 afin :

1. D'ajouter, dans la zone CCM2, les usages du groupe « Public et institutionnel » de type II prévus à l'article 14.9.4
2. D'ajouter, dans la zone IA2, les usages du groupe « Commerce de vente et service » de type I prévus à l'article 14.7.6;
3. De modifier les grilles de spécifications applicables à ces deux zones pour y inscrire ces autorisations.

Le Conseil a adopté à la séance du 2 novembre 2026, ledit premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 265 et plus particulièrement, la grille des usages.

Ainsi, toute personne intéressée pourra s'exprimer sur ce sujet en formulant ses questions ou commentaires lors de la séance de consultation publique, qui se tiendra le :

17 novembre 2026, à 18H30 à la salle 1 du Centre des Loisirs de Berthier-sur-Mer situé au 24 boulevard Blais Est.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Le projet de règlement peut être consulté sur demande par courriel à l'adresse suivante : info@berthiersurmer.ca ou sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 3e jour de novembre deux mille vingt-six.

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Mélissa Gagné

.....

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélissa Gagné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroits désigné par le Conseil entre seize heures et dix-sept heures de l'après-midi, le troisième jour de novembre 2026.

EN FOI DE QUOI, *je donne ce certificat ce troisième jour de novembre deux mille vingt-six.*

Signé :……

Mélissa Gagné, Directrice générale et greffière-trésorière